



partage d'un bien immobilier

Par **novacasa**, le **07/02/2020** à **14:34**

bonjour,

je suis divorcé depuis 2019 et maintenant commence le partage de la maison.

Nous sommes allés voir un notaire pour faire le calcul du partage du bien immobilier. Depuis le début je dois racheter les parts de madame pour conserver la maison, elle était d'accord.

Une fois le calcul fait, part le notaire, madame aurait droit à 25% de la maison. Elle n'est pas d'accord sur la somme et maintenant veut racheter la maison ou faire une liquidation judiciaire.

Ma question est: qui est prioritaire sur l'achat de la maison et a-t-elle le droit de bloquer mon achat et de faire une demande de liquidation pour la vendre aux enchères.

Je vous remercie par avance de votre réponse